

Libération

Culture, lundi 11 mars 2024

A Chalon-sur-Saône, les beaux-arts dans de beaux draps par Claire Moulène

En contradiction avec son affichage politique, la ministre de la Culture, Rachida Dati, semble faire peu de cas du sort de l'école d'art de sa ville natale, qui est toujours menacée de fermeture.

Après sa nomination surprise, Rachida Dati a mis le cap sur deux angles morts des politiques culturelles : les quartiers populaires et la ruralité. Avec un même horizon : l'accès à la culture pour tous. Or, il est un sujet resté en jachère et qui coche pourtant toutes les cases de ce nouvel échiquier : celui des écoles d'art territoriales. Fer de lance d'une décentralisation qui a fait ses preuves, les beaux-arts comme on les appelle, font face, depuis deux ans à une crise économique et idéologique mettant en péril certains d'entre eux : de Valenciennes, où l'école vieille de deux cents ans va fermer ses portes prochainement, à Angoulême, Poitiers ou Toulouse, où il a fallu procéder à d'importantes coupes. Et bientôt à Chalon-sur-Saône où la situation est désormais critique, comme le signalait une tribune parue dans Libération.

La ministre, qui s'est longuement épanchée sur la MJC et le bibliobus de son enfance, ces outils de démocratisation qui lui ont permis d'élargir son horizon de fille de maçon ayant grandi avec ses onze frères et soeurs dans une cité HLM de la banlieue de Chalon-sur-Saône, laissera-t-elle fermer l'école des beaux-arts de sa ville de naissance ?

«Comme une famille»

L'Ecole média art de Chalon draine beaucoup d'étudiants venus de la région qui n'auraient pas les moyens, et parfois pas même l'idée, d'aller taper à la porte d'écoles plus grandes et plus prestigieuses situées dans des métropoles plus importantes.

Une étudiante de première année, chalonnaise de naissance, comme la ministre, l'assure, elle ne l'a pas envisagé : «J'ai trois jobs à côté, partir de Chalon me ferait tout perdre, dont mon logement.» Un autre, en troisième et dernière année, imagine bien de son côté retourner à Lyon pour finir son cursus, mais pour ses premières années d'études, lui aussi a fait le choix assumé «d'une école à taille humaine où l'on avance comme une famille». Si tous deux rappellent que l'école accueille aussi des étudiants internationaux, une Ukrainienne récemment, ils insistent sur l'échelle de l'école qui compte une cinquantaine d'étudiants. «Ici c'est tout sauf une usine, confirme l'un des 21 enseignants de l'école, ça répond à

la fois à une logique de proximité et à une problématique économique, avec des frais de scolarité raisonnables alors que ça commence à flamber un peu partout.»

En janvier, il a découvert comme ses collègues, que l'école n'était plus sur Parcoursup. L'information divulguée en catimini implique que l'école ne pourra plus recruter d'étudiants l'année prochaine. Ce qui n'a pas empêché, dans une logique pour le moins tortueuse, la tenue, le 10 février, d'une journée portes ouvertes. Il n'y avait pas foule paraît-il. «Choisis une formation du coin !» harangue actuellement le site internet de la communauté d'agglomération du Grand-Chalon, principale tutelle de l'école, qui se permet un certain niveau de langage : «On se doute que tu préfères partir de chez môman... Mais pense à tous les avantages que tu auras en restant ici !»

Approximations et erreurs

Alors que s'est-il passé pour qu'on en arrive là ? Aujourd'hui, la métropole et le ministère de la Culture se renvoient la balle. Sébastien Martin, président du Grand-Chalon raconte qu'il n'a pas eu d'autre choix que de se plier à l'avis réservé rendu par le Hcéres, l'organisme public chargé d'évaluer les écoles et leur habilité à délivrer des diplômes. Contacté par mail, il n'a pas donné suite à notre demande d'interview. Quant au ministère, la réponse qui nous est faite laisse aussi songeur tant elle concentre pas mal d'approximations, voire d'erreurs, preuve s'il en fallait du peu de cas que la rue de Valois, pourtant officiellement attentive à sortir du pré carré parisien, fait actuellement de la déroute des écoles d'art territoriales : «L'EPCC Ecole d'art du Grand-Chalon abrite un conservatoire et une école d'art. Celle-ci accueille en majorité des enfants et des adultes dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques (plus de 400 inscrits). Elle propose à 34 étudiants un cursus menant au DNA [diplôme national d'art, ndlr]. Les deux dernières évaluations de ce cursus réalisées par le Hcéres ont mis en évidence de nombreuses lacunes. Par ailleurs, le président du conseil d'administration de l'EPCC Grand Chalon avait fait part dès l'été 2023 à la ministre de la Culture de son souhait de ne pas poursuivre une offre d'enseignement supérieur. C'est ce qui a été annoncé aux membres du Conseil d'administration et aux équipes de l'école.»

Si l'école ne compte pas 34 étudiants, mais bien 51, elle n'est pas non plus un EPCC, c'est-à-dire un établissement public de coopération culturelle. Et il ne s'agit pas, en soulignant cette erreur, d'une coquetterie statutaire car c'est précisément l'une des défaillances de l'école (comme le soulignait le rapport du même ministère en avril, préconisant de rentrer dans le rang et de rejoindre le cortège des EPCC) qui autorise aujourd'hui la collectivité, sans faire face à plus de résistance, à décider seule de la fermeture de son école des beaux-arts pour ne conserver qu'un département dédié aux pratiques amateurs, plus rentable. Enfin, dernière intox, aucune annonce à ce jour n'a été faite aux équipes de

l'école. Les étudiants et les enseignants naviguent à vue et la directrice adjointe de l'école, Rym Gourine, nous a fait savoir que si elle «ne pouvait [nous] transmettre d'informations concrètes, stabilisées et partagées avec l'équipe», [...] elle était «actuellement au travail sur différentes pistes de renouvellement d'un enseignement supérieur artistique».

En attente de la clause de revoyure du président du Grand Chalon

L'une de ses pistes est peut-être à chercher du côté d'une future collaboration avec le Conservatoire national des arts et métiers dont elle a rencontré des représentants fin janvier. Cédric Loire, coprésident de l'Association nationale des écoles d'art, qui a également participé à une réunion avec la tutelle, estime que cette option mérite d'être explorée mais serait tout à fait «compatible avec l'enseignement supérieur actuellement délivré à l'école». Lui, comme beaucoup d'autres, est resté suspendu à la clause de revoyure fixée par le président du Grand-Chalon et veut encore croire que ce dernier peut «défendre son école». «Si l'école ne recrute plus d'étudiants, les effectifs vont devenir peau de chagrin et c'est terrible, on l'a vu à Valenciennes, prévient-il. En termes de dynamique, ça donne l'impression d'une école qui part en morceaux.»

Un enseignant regrette, à Chalon comme à une échelle plus nationale, de voir que «l'on fonce joyeusement dans la direction du privatif». Quant à l'étudiante de première année née à Chalon, elle cherche à (se) rassurer : «On a compris qu'on pourrait au moins finir notre cursus.» En attendant, quel gâchis pour ce qu'elle appelle son «école tremplin».